

**UN CHAPITRE ESPAGNOL
SUR JEANNE D'ARC**

PAR

D. TH. ENKLAAR

(CON UN RESUMEN EN ESPAÑOL)

**MEDEDELINGEN DER KONINKLIJKE NEDERLANDSE
AKADEMIE VAN WETENSCHAPPEN, AFD. LETTERKUNDE**

NIEUWE REEKS, DEEL 21, No. 11

1958

**N. V. NOORD-HOLLANDSCHE UITGEVERS MAATSCHAPPIJ
AMSTERDAM**

Pour Mademoiselle Johanna Maria van Winter,
ma soeur cadette en Jeanne.

Don Gonzalo Chacón conta la vie de Don Alvaro de Luna, connétable de Castille et grand-maître de Santiago, qui dans la première partie du XV^{me} siècle joua un rôle de premier ordre dans l'histoire de son pays. Dans cette chronique, un chapitre a été voué aux rapports que ce grand homme aurait eus avec Jeanne d'Arc, sa contemporaine plus grande encore ¹⁾. Ce chapitre contient un certain nombre d'informations, que l'historien moderne serait reconnaissant d'avoir, si d'autres sources ne démontraient celles-ci comme pertinemment fausses. Comme certains historiens espagnols, et non des moindres, ont pris ce chapitre au sérieux, il me semble utile d'analyser ce chapitre minutieusement ²⁾.

Je commencerai par en donner un résumé. Lorsque la Pucelle assiégeait La Rochelle, elle écrivit au roi de Castille et lui envoya des ambassadeurs, pour lui demander instamment de lui envoyer quelques vaisseaux de guerre, comme il était de son devoir, selon le traité et l'association fraternelle, qui existait entre lui et le roi de France, son seigneur féodal. En 1436, cette ambassade avait été reçue avec magnificence à Valladolid, où le roi résidait alors, et lui remit la lettre de la Pucelle. Le connétable montra la signature de celle-ci aux grands de la cour, comme s'il s'agissait d'une relique vénérée. Désirant concourir aux exploits de la Pucelle, et chargé par le roi du gouvernement de la Castille, il envoya une grande flotte devant la côte, avec l'aide de laquelle la Pucelle prit La Rochelle. Ce que l'on verra dès que la chronique de la Pucelle sera publiée.

Pour ceux dont l'histoire de Jeanne d'Arc est familière, ce rapport contient toutes sortes de faits singuliers, sinon incroyables. Il est sûr et certain, malgré des essais infructueux entrepris pour démontrer le contraire, que Jeanne est morte sur le bûcher à Rouen le 30 mai 1431. C'est un fait indiscutable ³⁾. Comment alors aurait-elle pu envoyer en 1436 des ambassadeurs porteurs d'une lettre? Aujourd'hui personne ne se laisse aller à croire aux miracles comme il était coutume au Moyen-Age, ni supposera qu'elle aurait envoyé

¹⁾ Crónica de Don Alvaro de Luna, condestable de Castilla, maestre de Santiago, edición y estudio por Juan de Mata Carriazo (1940) 150-151, capítulo XLVI.

²⁾ César Silió, Don Alvaro de Luna y su tiempo (1935) 181; dans l'édition de la Colección Austral (1948) 125; C. Sánchez-Albornoz, España, un enigma histórico I (1956) 641.

³⁾ D. Th. Enklaar et R. R. Post, La fille au grand coeur (1955) 78 vgg.; voyez Studia Catholica 27 (1952) 364 vgg.

cette lettre du Ciel. Elle-même du reste nia devant ses juges avoir reçu des lettres d'un ange ¹⁾. On peut, comme don Juan de Mata Carriazo, se débarrasser de ce problème, en disant que Chacón s'est trompé de date ²⁾. Alors cette lettre aurait été écrite pendant la courte carrière de Jeanne, donc en 1429 ou 1430. Seulement il n'existe pas la moindre preuve que Jeanne ait jamais été devant La Rochelle. Dans le superbe livre d'estampes que Madame Pernoud a voué à ses expéditions, il y a aussi une carte de ses pérégrinations, on peut voir de suite que La Rochelle en est bien éloignée ³⁾. Quicherat reconnaît que justement à cette époque-là, l'histoire de La Rochelle est peu connue ⁴⁾ et je crains que pour nous, après plus d'un siècle, elle ne le soit pas mieux. Mais nous pouvons avec autant de certitude dire avec lui, que nulle part le seul port de Charles VII n'est mentionné. D'après la chronique du moine de Dunfermling le dauphin aurait eu le projet de s'y embarquer pour aller quérir l'aide du roi d'Ecosse. „Et sic appropinquando se ad Rupella, ubi ipse intendebat ascendere navem, in civitate fortissima totius Franciae” ⁵⁾. Nous laisserons hors de discussion si ce récit est vrai (il ne m'est pas connu d'autre source) mais en tout cas le chroniqueur le place avant l'apparition de Jeanne. En ce temps-là, la France possédait donc encore La Rochelle. Nous n'en pouvons conclure rien de plus, excepté peut-être, que la description dans la source espagnole est encore plus exagérée que celle de la source écossaise: „una cibdad de las fuertias del mundo”. Point n'est besoin d'assumer que ces chroniques dépendent l'une de l'autre. La Rochelle avait évidemment la réputation d'être extrêmement forte. Quicherat a déjà démontré la raison pour laquelle Chacón est arrivé à fixer en 1436 l'envoi de la flotte de secours castillane. Cette année-là, la princesse Marguerite d'Ecosse fut envoyée en France pour épouser le dauphin, le futur Louis XI. En vue de La Rochelle, où elle devait débarquer, elle fut sauvée des Anglais qui la poursuivaient, par une flotte castillane qui la couvrait du côté de la mer. C'est probablement de ce fait que Chacón a tiré son histoire. On remarquera que La Rochelle aussi à cette époque-là encore, c'est à dire aussi bien après qu'avant l'intervention de Jeanne d'Arc, était le port de la France libre, ce qui ne rend un récit relatant le siège et la délivrance de ce port de la domination anglaise pas plus vraisemblable.

¹⁾ Enklaar et Post, o.c., 15; voyez Versl. Alg. Verg. Hist. Gen. v. 2 Nov. 1952 (1953) 30 vgg.

²⁾ De Mata Carriazo, o.c., LVII.

³⁾ Régine Pernoud, Dans les pas de Jeanne d'Arc (1956) 124-125.

⁴⁾ J. Quicherat, Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc dite la Pucelle V (1849) 529 n. 1.

⁵⁾ Quicherat, o.c. V 340.

Il se pourrait même que Chacón se soit encore plus embourbé en prenant, comme la véritable Jeanne, une des fausses Jeannes qui se donnaient comme la vraie *rediviva*. Aucun historien espagnol moderne n'a tenu compte de cette possibilité. Une fausse Jeanne parut en mai 1436 en Lorraine et au Luxembourg ¹⁾. Si c'est la même ²⁾, elle faisait la guerre dans le Poitou ³⁾ en 1439 et aurait pu de là écrire au roi de Castille. Elle aurait aussi pu le faire, lorsqu'elle était à l'est du pays. Ces problèmes de moindre importance, qui par la rareté des données ne peuvent pas être éclaircis, n'ôtent en rien au fait, que si en 1436 une lettre de Jeanne est parvenue à la cour de Castille, celle-ci ne pouvait être qu'une lettre fautive d'une fausse Jeanne, donc un double faux. Quicherat compte avec la possibilité que le chroniqueur ait eu cette lettre en mains ⁴⁾. De Mata Carriazo exprimait l'espoir que la lettre était encore à Simancas ⁵⁾, mais la tenait lui aussi pour une lettre authentique de la vraie Jeanne.

Nous savons de la vraie Jeanne qu'elle a envoyé une lettre à un roi espagnol. Mais, une lettre envoyée par elle au roi de Castille, n'est connue d'aucune autre source. L'unique lettre de sa part à un souverain ibérique, que nous connaissions et seulement d'où dire, est celle au roi de Navarre en 1429, mentionnée dans l'inventaire écrit intitulé: Table des Archives du Parlement, gardé à la Bibliothèque Nationale. La lettre elle-même, à laquelle cet inventaire réfère, était déjà introuvable pour Quicherat ⁶⁾. Ce que nous en savons est qu'elle a existé. Qu'elle puisse peut-être avoir été confondue avec la lettre au roi de Castille est un problème qu'il n'est plus possible de résoudre. En soi il ne semble pas vraisemblable que ces deux lettres aient eu quoi que ce soit à faire l'une avec l'autre. Aurait-on en Castille été au courant de cette lettre pour Navarre? Il me semble inadmissible que celui qui fit l'inventaire ait mis Navarre au lieu de Castille.

Si le connétable de Castille a vraiment vu dans la signature „una reliquia muy reverenciada”, il en a vraiment été dupe. Abstraction faite de la possibilité que cette lettre ait été envoyée, non par la sainte, mais par une fausse Jeanne, et même si nous acceptons que le chroniqueur se soit trompé sur l'année de l'ambassade, et que la lettre en effet ait été envoyée à l'instance de la Pucelle d'Orléans,

¹⁾ Quicherat, o.c. V 321 suiv.

²⁾ A. Lecoy de la Marche, *Le roi René*, I (1875) 308 suiv., 319, fut le premier qui distingua entre plusieurs pseudo-Jeannes. Quant à moi je crois qu'il y en a eu au moins deux.

³⁾ Quicherat, o.c. V 332.

⁴⁾ Quicherat, o.c. V 329 n. 1.

⁵⁾ De Mata Carriazo, o.c., LXIII.

⁶⁾ Quicherat, o.c. V 253; J. M. van Winter et D. Th. Enklaar, *De brieven van Jeanne d'Arc* (1954) 47, no. 20.

alors même Don Alvaro n'a pas pu montrer sa signature aux grands de la cour. Car les soi-disant signatures de Jeanne d'Arc dans trois lettres, dont deux fausses, n'ont certainement pas été placées par elle. Jusqu'au dernier jour de sa vie elle n'a pas su écrire ¹⁾. Même l'unique signature *Jehanne* sous une lettre authentique, la deuxième à la ville de Reims du 14 mars 1430 ²⁾, n'est pas d'elle mais a été écrite par un des „clercs escrivant ses lectres” ³⁾. Ces secrétaires étaient recrutés de la chancellerie royale et suivaient en ce qui concerne les lettres de Jeanne, les coutumes de la chancellerie. Parfois le roi signait ses lettres lui-même, mais ses secrétaires aussi avaient plein-pouvoir, non de signer au nom du souverain, mais de copier sa signature ⁴⁾. Ce procédé fut suivi en ce qui concerne les lettres de Jeanne: c'était le secrétaire qui mettait son nom. Même si le connétable de Castille avait eu en main une vraie lettre de la vraie Jeanne, alors la signature de celle-ci n'aurait pas été une signature de la Pucelle, une analphabète, pas une „firma” d'elle-même, que l'on puisse considérer comme une relique vénérable „como si fuera una reliquia muy reverenciada”.

Il y a encore d'autres points dans le chapitre en question, qui demandent des explications plus précises. En premier lieu il y a la communication au sujet du traité et de l'association fraternelle, qui existait entre les rois de France et de Castille et dans lequel le roi espagnol reconnaissait le roi de France comme „su señor”. Le roi de France était-il donc seigneur féodal de Castille? Il est difficile de croire que les rois de Castille et de Léon, qui une centaine d'années auparavant se nommaient empereurs, soient devenus vassaux d'un autre roi. Une réminiscence des relations féodales carolingiennes qui avaient été en vigueur dans toute l'Espagne et dont il est fait allusion dans la *Chanson de Roland*, est vraiment exclue ⁵⁾. Ce qui précède peut être expliqué, selon moi, par les formes nouvelles que la féodalité prit vers la fin du Moyen-Age. Les états nationaux qui se formaient, réglèrent leurs relations mutuelles, surtout les financières, et les codifièrent au moyen de ce qu'on pourrait nommer les premiers traités de droit international, mais dans ces traités les manières de penser et les formes d'expression du droit féodal continuaient d'exister ⁶⁾. En accordant de

¹⁾ Enklaar et Post, o.c., 21; voyez Verslag Alg. Verg. Hist. Gen. v. 2 Nov. 1952 (1953) 36.

²⁾ Van Winter et Enklaar, o.c., 48, no. 21.

³⁾ Enklaar et Post, o.c., 18 vgg.; voyez Versl. Alg. Verg. Hist. Gen. v. 2 Nov. 1952 (1953) 35.

⁴⁾ A. Giry, Manuel de diplomatique (1894) 770 vgg. 780.

⁵⁾ La Chanson de Roland, publiée d'après le manuscrit d'Oxford et traduite par J. Bédier (1922) 18, vs. 222-224; voyez F. L. Ganshof, Qu'est-ce que la féodalité (1957) 160 suiv.

⁶⁾ H. Mitteis, Der Staat des hohen Mittelalters (1944) 499 suiv.

fiefs de bourse, la France s'efforçait depuis le quatorzième siècle de maintenir sa position dominante dans le monde, qui, par ses lourdes défaites durant la guerre de Cent Ans, risquait facilement de se perdre. Est-ce que „confederación e hermandad” signifierait un fief de bourse où les deux parties étaient en même temps vassal et *senior*? Alors la France dont le roi ne pouvait être le vassal de personne se serait arrogée l'hégémonie et la Castille l'aurait accepté.

On pourrait encore faire une dernière remarque à propos des mots terminant le chapitre, „como por la Corónica de la Pouzela, quando sea salida a luz, se podrá bien ver”. De quelle chronique de la Pucelle s'agirait-il, où l'on pourrait lire les victoires par lesquelles les Castellans se seraient couverts de gloire, dès que cette chronique verrait le jour? Au début, Quicherat ne pouvait pas trouver une chronique espagnole sur la vie de Jeanne ¹⁾. Plus tard il trouva *La Historia de la Ponzella Dorleans y sus grandes hechos*, qui serait l'oeuvre d'un ambassadeur envoyé en France par Ferdinand et Isabelle. Se fiant à l'autorité de son ami Ferdinand Denis, qui avait vu ce livre extrêmement rare, Quicherat sut raconter que c'était un roman fantastique sur Jeanne et que Jeanne y était représentée comme un personnage rusé, sanguinaire et sans inspiration divine. „C'est un roman dans le goût espagnol” ²⁾. L'hispaniste ayant seulement le but de protester, et non d'expliquer, qui consacra un article entièrement dénué d'historicité à *la leyenda negra*, c'est à dire la réputation des Espagnols de cruauté envers les vaincus, peut, espérons nous, comprendre par la phrase citée par moi ci-dessus, que ce défaut national ne leur est pas reproché uniquement par leurs ennemis néerlandais ³⁾. Après cette remarque faite en passant, nous retournons au but de notre étude, pour constater qu'il n'y a donc pas de chronique espagnole à laquelle Chacón puisse se rapporter.

Serait-il question d'une chronique française, notamment *la Chronique de la Pucelle*? Celle-ci ne nous a été transmise que par fragments. Le fragment concernant Jeanne d'Arc a été publié par Quicherat ⁴⁾. L'écrivain Guillaume Cousinot de Montreuil l'a

¹⁾ Quicherat, o.c. V 331 n. 1.

²⁾ Quicherat, o.c. V 374.

³⁾ J. W. A. van Soest, De Zwarte Legende, dans: *La Ronda* I (1958) 10 suiv. Était-ce vraiment une légende? Depuis le Cid, via les *Conquistadores* et les pillards qui en 1527 au *Sacco di Roma* avaient frappé par leur sadisme, jusqu'à „cette vermine espagnole” qui avait suscité l'horreur de Guillaume d'Orange, les chevaliers du Christ et *los soldados de Dios y del rey de España*, qu'on aimerait tant voir comme de nobles personnages, ont été défigurés par ces traits. Était-ce l'influence de l'esprit du temps? A la bonne heure, mais connaissant de notre temps tant d'Espagnols sages et charmants, ne transposons pas ces impressions d'aujourd'hui dans le passé, ce qui pour un historien est la plus grande erreur qu'il puisse commettre.

⁴⁾ Quicherat, o.c. IV (1847) 204-253.

emprunté principalement à la *Geste des nobles français* qui, dans ce temps-là, n'avait pas encore été éditée et qui était l'oeuvre de son oncle Guillaume Cousinot le Chancelier. Plus de dix ans après la publication de Quicherat, cet oeuvre a vu le jour par les soins de Vallet de Viriville, avec les chroniques qui en faisaient partie¹). Selon Vallet de Viriville, Cousinot de Montreuil dut commencer à écrire avant le procès de réhabilitation de 1456, parce qu'il ne se servit pas des déclarations des témoins²). Mais comme il se servit aussi du *Journal du Siège* qui est une compilation de 1476, il doit y avoir travaillé jusqu'après cette année-là³). Chacón commença sa chronique de la vie de don Alvaro déjà pendant la vie du comte, qui mourut en 1453. Jusqu'en 1500 environ des suppléments y furent ajoutés⁴). Il serait donc possible qu'en parlant de la Chronique de la Pucelle, non encore parue, il fit allusion à la chronique française. Alors son chapitre sur Jeanne et sur la part honorable que les Castellans auraient prise à ses victoires, aurait dû être écrit avant 1456. Mais comment l'Espagnol savait-il qu'une chronique française était en préparation?

Un capítulo español sobre Juana de Arco.

El capítulo XLVI de la Crónica de Don Alvaro de Luna trata de la donzela de Orleáns, pero su narración muestra una gran confusión. No sitió nunca la Rochela Juana de Arco y no pudo haber enviado desde allí en 1436 una embajada con una carta al rey de Castilla, como dice la crónica. Ya estaba muerta Juana desde hace cinco años. No lo han hecho sus imitadoras tampoco. La firma al pie de la carta, que consideraba como una reliquia el condestable, no pudo haber sido de la Juana iliterada. La confederación entre los reyes de Castilla y de Francia debe haber sido un vasallaje mutuo, un feudo llamado de bolsa. Sin duda no fué española la crónica de la Poucela a que alude el cronista, pero quizá aludiese a la crónica francesa con aquel nombre.

¹) (A.) Vallet de Viriville, Chronique de la Pucelle ou chronique de Cousinot, suivie de la chronique normande de P. Cochon, relatives aux règnes de Charles VI et de Charles VII, restituées à leurs auteurs et publiées pour la première fois intégralement à partir de l'an 1403 d'après les manuscrits avec notices, notes et développements (1859).

²) Vallet de Viriville, o.c., 61.

³) Quicherat, o.c. IV 203; Vallet de Viriville, o.c., 57.

⁴) De Mata Carriazo, o.c., XL, XLVII.